

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Cette fiche d'informations et de conseils est établie selon les dispositions prévues aux articles L521-1, L521-2-I, L521-2-II 1°b, L521-2-II 2°b, L521-2-III et IV, L521-3 al 1 et 2, L521-4, R521-1 du code des assurances ainsi que sur la base des recommandations de l'ACPR et du cadre législatif et réglementaire applicable à la distribution de produits d'assurance, en vigueur à ce jour.

Cette fiche d'informations et de conseils a pour but de recueillir les informations nécessaires à l'établissement d'une proposition d'assurance conforme à vos exigences et besoins dans le respect de nos engagements d'honnêteté, d'impartialité et de professionnalisme.

Vos déclarations doivent par conséquent être sincères et complètes.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute réticence ou fausse déclaration, qu'elle soit intentionnelle ou non, peuvent entraîner l'application de sanctions telles que la nullité ou la déchéance du contrat, la déchéance de garantie, l'application d'une règle proportionnelle de prime ou d'indemnité (etc...) selon les articles L113-8, L113-9 et L113-10 du code des assurances. Par ailleurs, votre situation étant susceptible de changer, il vous incombe de nous signaler tout changement relatif aux informations que vous nous avez communiquées.

Cette fiche a également pour vocation de vous présenter notre Cabinet de courtage et de vous informer sur notre mode de rémunération ainsi que sur vos droits, notamment en matière de protection des données personnelles.

1) **PRESENTATION DU CABINET AUDITIUM :**

Le cabinet AUDITIUM créé en 2007, est une SARL au capital de 10.000 € dirigée par Cyril D'EVERLANGE dont le siège social est situé au 18 rue d'Algérie, 69001 Lyon, immatriculée sous le numéro RCS 501 233 134 à Lyon. Le Cabinet est joignable par téléphone au 04 72 41 78 32 ou par mail à l'adresse contact@auditium.fr. Cyril d'Everlange exerce dans la profession depuis 1992.

Le cabinet est immatriculée à l'ORIAS dans la catégorie « courtiers d'assurances » sous le numéro 08 041 062 (www.orias.fr, 1 Rue Jules Lefebvre, 75009 Paris). Les coordonnées de notre organisme de tutelle est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sont : 4 Place de Budapest, 75009 Paris, www.acpr.banque-finance.fr.

Les activités du cabinet sont couvertes par un contrat Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière, souscrit auprès de la Compagnie ZURICH, police n°7400026945.

Le cabinet AUDITIUM n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurances mais son analyse se fonde sur un nombre restreint de contrats d'assurances présents sur le marché.

En 2013, Agnès Rancillac a intégré le cabinet en tant que gestionnaire en back-office. En 2023, Laurence Guillen a intégré le cabinet en tant que gestionnaire technico-commerciale (études comparatives, gestion)

Ses partenaires assureurs, mutuelle, institution de prévoyance ou courtiers grossistes sont : A3P-C2P, Abeille assurances-Aviva, ACE Europe, AFI ESCA, AG2R La Mondiale-EPESENS, Agéas, AIG, Allianz, Alptis, Amis Malakoff, Humanis, Apicil, April, ASFE, Assur Travel, Assuréea, Axa, Axa Théma, Cardif, CFDP, Entoria, EOVI AESIO, Europ Assistance, Generali IARD et VIE, GMC, Groupama, Gan, Harmonie-VYU, Henner GMC, Klésia,

DEA AUDITIUM - SARL au capital de 10 000 € - RCS Lyon 501 233 134 - NAF 6619B - TVA INTRA N° FR79501233134

Activité de courtage d'assurances référencée auprès de l'ORIAS sous le N° 08 041 062 - www.orias.fr

18, rue d'Algérie - BP 1023 - 69201 Lyon Cedex 01 - Tél : 04 72 41 78 32 - Fax : 04 69 96 37 67 - contact@auditium.fr www.auditium.fr

Activité d'intermédiation en assurances soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution,

4 place de Budapest, 75009 Paris, www.acpr.banque-assurance.fr

La Mutuelle Générale, Metlife, Miel Mutuelle, Mutuelle Mieux Etre, MMA Vie, Modulassur, PH SERVICES, Repam, Réunica, Solly Azar, SP Vie, Spheria, Swiss Life, Unim, Uniprévoyance.

Le Cabinet AUDITIUM ne détient, directement ou indirectement, aucune part dans les Compagnies d'assurances et Cabinets de courtage précités. Le Cabinet AUDITIUM n'est pas non plus détenu, ne serait-ce que partiellement, par une entreprise d'assurances ou un autre cabinet de courtage en assurances. Le Cabinet exerce donc ses activités en parfaite indépendance financière.

Pour la distribution des contrats, le Cabinet AUDITIUM est rémunéré sur la base d'une commission, c'est à dire une rémunération directement incluse dans la prime d'assurance proposée.

2) RECLAMATIONS :

En cas de réclamation, merci de contacter nos services par mail à l'adresse reclamation@auditium.fr ou par courrier au 18 rue d'Algérie, BP 1023, 69201 Lyon Cedex 01.

La responsable des réclamations est M. Cyril D'EVERLANGE.

Si la réponse finale apportée à votre réclamation ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le médiateur de l'assurance : www.qualite-assurance.com, TSA 501 10, 75441 Paris Cedex 09, www.mediation-assurance.org ou le médiateur des mutuelles : www.mediateur-mutualite.fr ou le médiateur des instituts de prévoyance : www.mediation.ctip.asso.fr selon que votre contrat est distribué par une société d'assurance, une mutuelle ou un institut de prévoyance.

Vous pouvez également porter votre réclamation devant la juridiction compétente.

Le Cabinet AUDITIUM est soumis au contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, www.acpr.banque-finance.fr.

3) PROTECTION DE VOS DONNEES PERSONNELLES :

Les informations que le Cabinet AUDITIUM recueille sont les données qui lui sont nécessaires afin de vous proposer un contrat d'assurance en adéquation avec vos exigences et besoins, en cohérence avec son devoir d'information et de conseil.

Ces informations peuvent également être utilisées aux fins de l'exécution d'autres obligations légales, notamment en matière de lutte contre la fraude et de lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme.

Vos données sont conservées pour des durées variant en fonction de la finalité de leur traitement, au maximum pendant la durée de la relation contractuelle, à laquelle s'ajoutent les durées de prescriptions légales en vigueur (pouvant s'étendre jusqu'à trente ans en matière d'assurance-vie).

Le Cabinet AUDITIUM prend toutes les précautions nécessaires afin d'assurer la sécurité et la confidentialité de vos données. Comme prévu par la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que par le règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données ainsi que du droit de demander la limitation de leur traitement ou de vous y opposer. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant

DEA AUDITIUM - SARL au capital de 10 000 € - RCS Lyon 501 233 134 - NAF 6619B - TVA INTRA N° FR79501233134

Activité de courtage d'assurances référencée auprès de l'ORIAS sous le N° 08 041 062 - www.orias.fr

18, rue d'Algérie - BP 1023 - 69201 Lyon Cedex 01 - Tél : 04 72 41 78 32 - Fax : 04 69 96 37 67 - contact@auditium.fr www.auditium.fr

Activité d'intermédiation en assurances soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution,

4 place de Budapest, 75009 Paris, www.acpr.banque-assurance.fr

au Cabinet AUDITIUM aux adresses figurant en-tête du présent document. En cas de désaccord persistant, vous pouvez saisir le service réclamations de la CNIL, 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

Je reconnais avoir pris connaissance du document d'entrée en relation envoyé par Auditium.

Prénom - Nom : _____

Fonction : _____

Date : _____

Signature